

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS150

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, M. Taite, Mme Corneloup, M. Lepers et Mme Minard

ARTICLE 17

ANNEXE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.